



Building a Europe  
for and with children  
Construire une Europe  
pour et avec les enfants



CDENF(2024)05  
Strasbourg, 6 mai 2024

## Comité directeur des droits de l'enfant (CDENF)

Note conceptuelle pour un échange thématique

***Protéger les enfants des risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne***

*Document préparé par le Secrétariat*

[children@coe.int](mailto:children@coe.int)  
[www.coe.int/cdenf](http://www.coe.int/cdenf)

## **Introduction/Contexte général**

La protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne est devenue une préoccupation majeure avec l'essor de la technologie numérique et l'accès illimité des enfants à ces contenus, que ce soit de manière intentionnelle ou non. Le visionnage de matériel pornographique peut exposer les enfants à des contenus violents et inadaptés à leur âge, ayant un impact avéré sur l'augmentation des agressions verbales et de la violence sexuelle<sup>1</sup> et déclenchant des comportements sexuels préjudiciables chez les enfants et les adolescents.<sup>2</sup>

Dans le cadre de cet échange thématique, le terme "pornographie" est défini comme désignant tout matériel mettant en scène une personne se livrant à un comportement sexuellement explicite, qu'il soit réel ou simulé, comprenant généralement des représentations de la nudité et/ou de divers actes sexuels. Cette définition n'inclut pas le matériel d'abus sexuels sur enfants, qui, lui, est toujours illégal.<sup>3</sup> Il peut s'agir d'une production professionnelle ou d'une autoproduction. Avec l'omniprésence de l'internet et des appareils connectés, les enfants sont de plus en plus exposés à ce type de contenu, incluant la représentation visuelle sur les plateformes ou les réseaux sociaux. Selon une étude<sup>4</sup>, 2,6 milliards d'enfants dans le monde aujourd'hui<sup>5</sup> regardent ces contenus. Cela pourrait avoir un impact profond sur leur développement et leur santé mentale.

Les rapports du Conseil de l'Europe élaborés pour faire face à cette situation (voir annexe I) soulignent l'importance d'une **éducation complète à la sexualité** visant à contrer les effets néfastes du visionnage ou de l'exposition à la pornographie sur les enfants et à corriger la vision déformée de la sexualité ainsi que les stéréotypes de genre véhiculés par les contenus pornographiques. Le Conseil de l'Europe travaille actuellement à une étude de faisabilité sur l'éducation complète à la sexualité et adaptée à l'âge des enfants, et celle-ci pourrait ouvrir la voie à l'adoption future de normes juridiquement non contraignantes sous la forme d'une recommandation.<sup>6</sup> Cette outil juridique constituerait une étape vers une protection plus efficace des enfants contre les contenus en ligne qui pourraient leur être préjudiciables<sup>7</sup>.

Parallèlement à ces travaux, la question de la **vérification de l'âge en ligne et le rôle des régulateurs**, y compris l'État, les entreprises technologiques et les plateformes de médias sociaux sont des aspects essentiels à examiner, prenant dûment en considération d'autres éléments importants tels que les normes de protection des données.

## **Objectif de l'échange thématique**

En ce sens, lors de sa 9<sup>ème</sup> réunion plénière (28-30 mai 2024), le **Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)** consacrerait un échange thématique à l'exploration des pistes permettant de préserver les enfants des risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne. S'il est important de souligner que les enfants peuvent être victimes d'abus sexuels en ligne, cet échange thématique se concentrera sur l'accès des enfants à des contenus (en principe) légaux pour les adultes mais néfastes pour les enfants.

---

<sup>1</sup> Projet de rapport de l'APCE, [La protection des enfants contre la violence en ligne](#) §25, 7 mars 2024

<sup>2</sup> [Recherche sur l'impact de la pornographie sur les enfants | Children's Commissioner for England](#), 25 novembre 2022 (disponible uniquement en anglais)

<sup>3</sup> [L'article 20 de la Convention de Lanzarote](#) oblige les États à ériger en infraction pénale la "pornographie enfantine". Le Comité de Lanzarote a recommandé d'utiliser l'expression "matériel pédopornographique", conformément aux [lignes directrices de Luxembourg en matière de terminologie](#).

<sup>4</sup> WeProtect Global Alliance, *Estimations de l'exposition des enfants aux méfaits sexuels en ligne et de leurs facteurs de risque*, 2021

<sup>5</sup> Perspectives de la population mondiale de l'ONU, population mondiale âgée de 0 à 19 ans, 2020

<sup>6</sup> Smaniotto B, *Réflexions autour de l'impact de la pornographie... sur la sexualité adolescente*, Revue de l'enfance et de l'adolescence, 2017

<sup>7</sup> Campbel M, Daly A, O'Sullivan C, *Feasibility study on comprehensive, age-appropriate sex education for children*, ENF-VAE, Council of Europe, 2024

Cet échange vise à informer les membres du CDENF de l'étendue et des modalités de protection des enfants et des adolescents contre les dangers de l'accès au matériel pornographique en ligne, prenant en considération que l'Internet n'a pas de frontières. Il sera également l'occasion d'échanger des informations sur les activités nationales pertinentes et d'avoir une réflexion commune sur les futures actions possibles du CDENF, telles qu'une note d'orientation pour les États membres.

### **Informations pratiques**

**Titre** : Échange thématique sur la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne

**Date** : Mercredi 29 mai 9h00 – 12h30

**Lieu** : Strasbourg (Conseil de l'Europe, Agora, Salle G03) et en ligne

**Inscription** : sur invitation, via un lien en ligne

### **Projet d'ordre du jour**

#### **Modératrice et introduction :**

**Regina Jensdottir**, Chef de la Division des droits de l'enfant, Conseil de l'Europe

#### **Intervenant·e·s :**

- **Maree Crabbe**, Directrice, [It's time we talked](#)  
**Impact et risques de la pornographie sur les enfants**
- **Julia Cooke**, Responsable de la politique internationale, [Ofcom, Royaume Uni](#)  
**Réglementer l'accès par le biais de garanties sur l'âge**
- **Andrea Tognoni**, Responsable des affaires européennes, [Brightsfoundation](#)  
**Avantages, pièges et défis de la réglementation**

La parole sera ensuite donnée aux délégations souhaitant partager leurs expériences, leurs défis, leurs commentaires ou poser des questions.

#### **Questions possibles pour l'échange :**

- Dans quelle mesure le visionnage précoce de contenus pornographiques par les enfants peut-il avoir un impact sur la normalisation des comportements violents dans les relations intimes?
- Comment l'éducation sexuelle complète peut-elle contribuer à sensibiliser les enfants aux aspects néfastes de la pornographie ?
- Dans quelle mesure une réglementation plus stricte de l'industrie pornographique pourrait-elle être mise en œuvre pour protéger les enfants contre l'exposition à des contenus en ligne préjudiciables ? En quoi consisterait une telle réglementation ?
- Pouvez-vous nous faire part de bonnes pratiques ou de pratiques prometteuses pour lutter contre les risques de la pornographie infantile dans votre pays ?

\*\*\*

## Annexe

### Travaux pertinents du Conseil de l'Europe

Les questions soulevées par la consultation par les enfants de contenus pornographiques en ligne sont liées à plusieurs objectifs stratégiques de la [Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant \(2022-2027\)](#).<sup>8</sup> L'accès à la pornographie peut exposer les enfants à des contenus violents et inadaptés à leur âge. De plus, ledit accès a un impact avéré sur le comportement des enfants et des adolescents et sur l'augmentation des agressions verbales et des violences sexistes et sexuelles.<sup>9</sup> L'exposition des enfants à la pornographie va donc à l'encontre de l'objectif 1 de la stratégie, étant d'assurer à tous les enfants une vie sans violence. Pour atteindre l'objectif 3 de la stratégie, visant à garantir une utilisation sûre des technologies, il est essentiel de mettre en place des mesures pour garantir un environnement en ligne sûr et protéger les enfants d'une exposition précoce et non supervisée à ce type de contenu.

En outre, conformément à l'article 22 de la [Convention de Lanzarote](#), chaque État partie à la Convention prend les mesures législatives ou autres mesures nécessaires pour ériger en infraction pénale le fait intentionnel d'amener un enfant n'ayant pas atteint l'âge spécifié à l'article 18, paragraphe 2, et dans un but spécifique, à être témoin d'abus sexuels ou d'activités sexuelles, y compris en ligne.<sup>10</sup>

Le Conseil de l'Europe a produit un instrument juridique non contraignant ayant pour but de fixer des normes minimales en termes de protection de l'enfance pour sauvegarder les droits des enfants dans la sphère numérique. Il s'agit de la [Recommandation CM/Rec\(2018\)7 du Comité des Ministres aux États membres sur les lignes directrices pour le respect, la protection et la réalisation des droits de l'enfant dans l'environnement numérique](#).<sup>11</sup>

D'autres normes font référence à la pornographie et aux risques pour les enfants, notamment la [Recommandation du Comité des ministres sur la prévention contre le sexisme](#)<sup>12</sup> et les [lignes directrices sur la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité de genre et les politiques pour combattre la violence à l'égard des femmes](#).<sup>13</sup> Elles soulignent la nécessité de développer la pensée critique pour lutter contre le sexisme, y compris dans le cadre de la pornographie, et d'introduire des mesures et des outils renforçant les compétences des parents pour faire face au cybersexisme et à la pornographie sur l'internet.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a également identifié les risques de la pornographie sur les enfants dans un rapport adopté en 2021 sur les [aspects liés au genre et aux implications pour les droits de l'homme dans le cadre de la pornographie](#).<sup>14</sup> Dans sa résolution, l'APCE demande qu'une éducation sexuelle complète dans les écoles devienne "*la principale source d'information sur la sexualité pour les jeunes*", contribuant ainsi à prévenir la diffusion d'informations peu fiables et potentiellement dangereuses par le biais de la pornographie. Un rapport adopté le 19 avril 2024 sur [la protection des enfants contre la violence en ligne](#)<sup>15</sup> souligne en outre que "la

---

<sup>8</sup> Stratégie pour les droits de l'enfant, Conseil de l'Europe (2022-2027)

<sup>9</sup> Projet de rapport de l'APCE : La protection des enfants contre la violence en ligne (document de travail), §25, 7 mars 2024

<sup>10</sup> Voir aussi : [Avis](#) sur l'article 23 de la Convention de Lanzarote - Sollicitation d'enfants à des fins sexuelles par le biais des technologies de l'information et de la communication, [Avis interprétatif](#) sur l'applicabilité de la Convention de Lanzarote aux infractions sexuelles contre des enfants facilitées par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) ; [Avis](#) sur les images et/ou vidéos sexuellement suggestives ou explicites générées, partagées et reçues par les enfants, adopté le 6 juin 2019 ; [Rapport de mise en œuvre](#) sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : Relever les défis posés par les images et/ou vidéos sexuelles générées par les enfants eux-mêmes, 2e cycle de suivi, adopté le 30 mars 2022.

<sup>11</sup> CMRec(2018)7 du Comité des ministres aux États membres sur les lignes directrices pour le respect, la protection et la réalisation des droits de l'enfant dans l'environnement numérique, 4 juillet 2028.

<sup>12</sup> Comité des ministres, Recommandation CM/Rec(2019)1 sur la prévention et la lutte contre le sexisme, 27 mars 2019.

<sup>13</sup> Comité des Ministres, Lignes directrices CM(2023)51-add2-final, 8 juin 2023

<sup>14</sup> Assemblée parlementaire, *Aspects sexospécifiques et implications pour les droits de l'homme de la pornographie*, 26 novembre 2021

<sup>15</sup> Assemblée parlementaire, *La protection des enfants contre la violence en ligne*, 27 mars 2024

*pornographie doit être considérée comme un problème de santé publique, pour lequel il incombe aux États de prendre des mesures appropriées, y compris des mesures d'éducation et de sensibilisation. La norme minimale visant à protéger les enfants devrait être l'obligation de vérification de l'âge sur les sites web".* Enfin, l'Observatoire européen de l'audiovisuel a publié un [nouveau rapport de cartographie](#) sur la protection des mineurs sur les plateformes de partage de vidéos : vérification de l'âge et contrôle parental<sup>16</sup>, mettant en lumière ces défis à travers une analyse comparative d'une trentaine de pays européens.

---

<sup>16</sup> Observatoire européen de l'audiovisuel, *La protection des mineurs sur les PSV : vérification de l'âge et contrôle parental*, décembre 2023.